

AVIS PUBLIC

DÉPÔT DU RÔLE D'ÉVALUATION FONCIÈRE POUR L'ANNÉE 2025  
RÔLE TRIENNAL 2025-2026-2027

AVIS EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉ par la soussignée, Isabelle Dion, Directrice générale et greffière-trésorière par intérim, de la susdite Ville, que le rôle triennal d'évaluation foncière de la Ville de Métis-sur-Mer, qui sera, en 2025, en vigueur pour son 1<sup>er</sup> exercice financier, à été déposé au bureau municipal de la Ville de Métis-sur-Mer, le 13 novembre 2024 et que toute personne peut en prendre connaissance à cet endroit, durant les heures régulières d'ouverture.

Conformément aux dispositions de l'article 74.1 de la Loi sur la fiscalité municipale, avis est également donné que toute personne ayant un intérêt à cet effet peut déposer, avant le 1<sup>er</sup> mai 2025, à l'égard de ce rôle, une demande de révision prévue par la section I du chapitre X de cette loi, au motif que l'évaluateur n'a pas effectué une modification qu'il aurait dû apporter en vertu de l'article 174 ou 174.2 de la Loi.

Pour être recevable, une telle demande de révision doit remplir les conditions suivantes :

- 1- Être déposée au cours de l'exercice financier pendant lequel survient un événement justifiant une modification du rôle en vertu de la Loi, ou au cours de l'exercice suivant;
- 2- Être déposée à l'endroit suivant ou y être envoyée par courrier recommandé;

Ville de Métis-sur-Mer  
138, rue Principale  
Métis-sur-Mer (Québec) G0J 1S0

- 3- Être faite sur le formulaire prescrit à cette fin et disponible à l'endroit ci-dessus indiqué;
- 4- Être accompagnée de la somme d'argent déterminée par le règlement de la MRC de La Mitis et applicable à l'unité d'évaluation visée par la demande.

DONNÉ À MÉTIS-SUR-MER, CE 13<sup>e</sup> JOUR DU MOIS DE NOVEMBRE DE L'AN DEUX MILLE VINGT-QUATRE.



---

Isabelle Dion  
Directrice générale et greffière-trésorière par intérim  
[metissurmer@mitis.qc.ca](mailto:metissurmer@mitis.qc.ca)

---

CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je soussigné, Directrice générale et greffière-trésorière par intérim de la Ville de Métis-sur-Mer, certifie sous mon serment d'office avoir publié le 13 novembre 2024 l'avis public ci-joint, en affichant une copie au bureau de la Ville et sur le site Internet de la Ville.

EN FOI DE QUOI, je donne ce certificat ce 13<sup>e</sup> jour de novembre de l'an deux mille vingt- quatre.



---

Isabelle Dion  
Directrice générale et greffière-trésorière par intérim  
[metissurmer@mitis.qc.ca](mailto:metissurmer@mitis.qc.ca)